



AIRE DE JEU APRÈS TRAVAUX



Photos : ©Michel Campion



AIRE DE JEU AVANT TRAVAUX



PLAGE DE L'ÉTANG À PROXIMITÉ

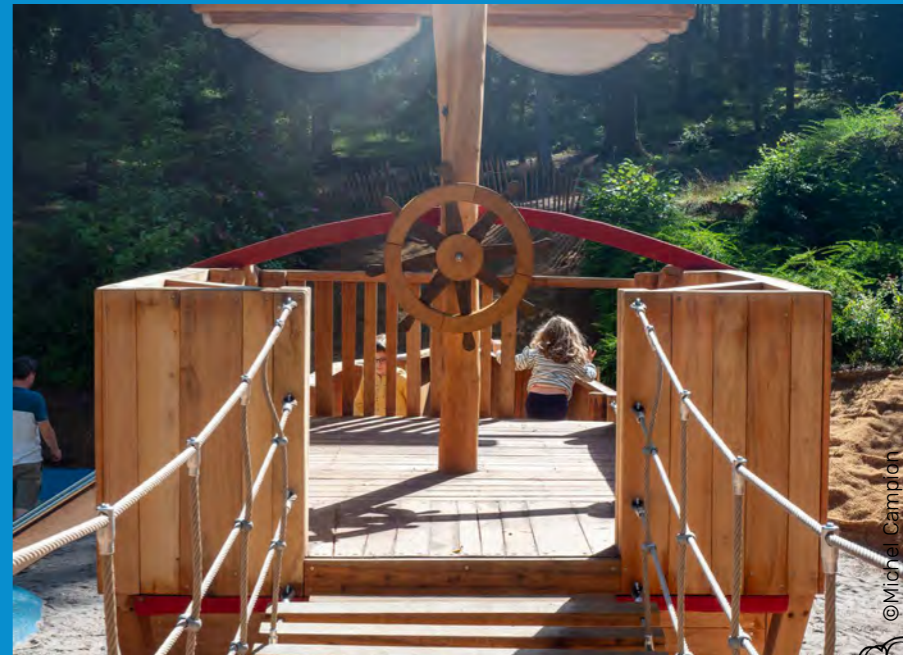


NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU DOMAINE DE HASSELFURTH

UNE NOUVELLE AIRE DE JEU

Une nouvelle aire de jeu, installée en 2024, a été ouverte au public au mois de juillet. Ce nouvel équipement, en bois de robinier, s'intègre dans le paysage et respecte des principes d'écoconstruction et de durabilité. Une partie en sera aussi accessible aux personnes à mobilité réduite, dans une optique d'inclusion de tous les publics.

L'ancienne aire de jeu, qui avait été aménagée dans les années 1980, ne répondait plus aux normes actuelles de sécurité. Elle a donc été démantelée par les agents des services techniques en avril 2024. Toujours dans une démarche durable, les éléments récupérables et conformes auront une seconde vie et seront rénovés en régie et réemployés à de nouveaux usages dans différents lieux de la commune.



©Michel Campion



ÉTANG DE HASSELFURTH



DES NOUVEAUX ABRIS D'OBSERVATION

L'étang de Hasselfurth est riche de nombreuses variétés d'oiseaux aquatiques telles que les canards, les hérons et les poules d'eau, ou d'espèces de plantes aquatiques telles que les nénuphars et les roseaux. Ainsi, pour permettre aux promeneurs de les contempler sans leur nuire, la commune a installé, entre l'automne 2023 et le printemps 2024, trois abris d'observation sur les berges de l'étang. Ces équipements s'inscrivent discrètement dans le paysage grâce à leur forme et les matériaux qui les composent. Ce projet a été réalisé avec l'accompagnement du Parc naturel régional des Vosges du Nord.



LANCEMENT DU PROJET DE CIMETIÈRE FORESTIER

Le cimetière communal de Bitche, situé rue de Sarreguemines, existe depuis le milieu du 19^e siècle. Des efforts continus pour l'entretien et une végétalisation maîtrisée de cet espace vert particulier (semis de trèfle, tontes raisonnées, taille des arbres) en font un lieu propice au recueillement. Le cimetière tend pourtant à une certaine saturation.

Pour pallier le manque de place et répondre aux nouvelles attentes en matière de sépultures, un projet de cimetière forestier est en cours de réalisation à l'écart du centre-ville, à proximité du domaine de Hasselfurth.

Il s'agit d'offrir la possibilité d'inhumer des urnes funéraires au sein d'une forêt publique, devenant lieu de mémoire et de recueillement naturel, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité endémique et des écosystèmes. Dans un premier temps, sur une emprise de 0,51 hectares, des arbres ont été sélectionnés avec la collaboration de Végétis, une filiale de l'ONF spécialiste en diagnostic forestier.



ENTRÉES DE VILLE

Les entrées de ville sont, avec les espaces verts, les parcs et jardins, les espaces naturels et le patrimoine bâti, les vitrines privilégiées de l'engagement d'une collectivité en faveur de son fleurissement et de la qualité de vie qu'elle entretient.

La commune de Bitche mise depuis toujours sur ses seuils comme autant de témoins des moyens qu'elle met en œuvre pour rayonner en tant que ville fleurie. Les ronds-points sont les lieux où prennent vie les expressions paysagères les plus audacieuses, les plus représentatives de la ville et les plus militantes en termes de développement durable.

On pourrait citer le rond-point de l'entrée sud de la ville, dont l'aménagement Les anneaux du partage fait écho aux jeux olympiques de Paris de 2024. Le rond-point dont le thème est celui des abeilles, Bee'tche, est celui vers lequel convergent les entrées nord et est de la ville. Toutes les entrées font

également l'objet d'aménagements régulièrement renouvelés. Les compositions végétales en pots qui les ornaient ont été remplacées par des aménagements en pleine terre.



BEE'TCHE



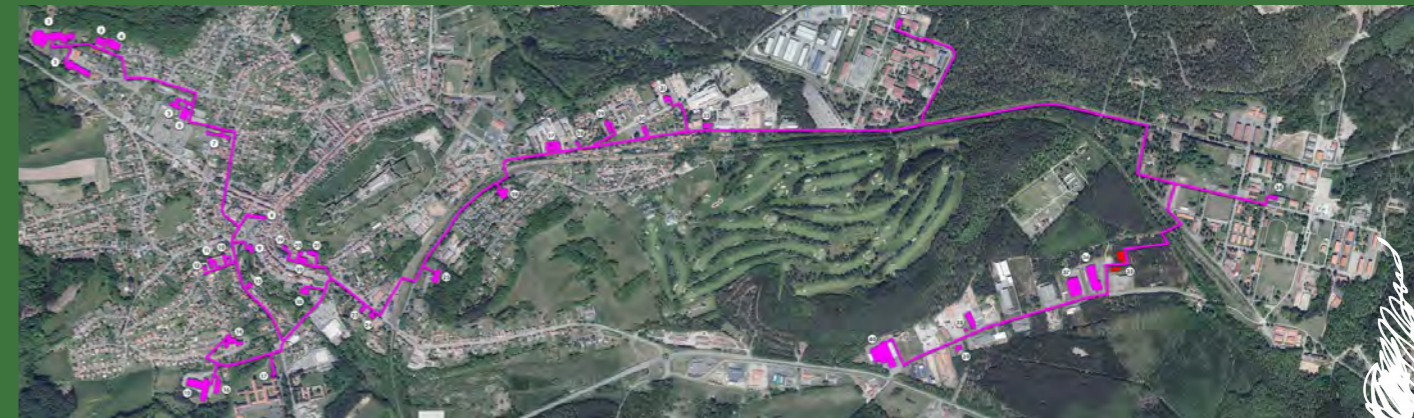
RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

La ville de Bitche et la régie municipale d'électricité se sont engagées dans une démarche durable et écologique en créant un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie centrale biomasse. Elle alimentera essentiellement des bâtiments publics, les deux quartiers militaires de la ville, des locaux professionnels et des immeubles collectifs.

Le projet en cours de construction est conçu de manière exemplaire et inclut des dispositifs très performants :

- 7000, c'est le nombre de tonnes de CO² dont la production sera évitée chaque année ;
- 85, c'est le pourcentage d'énergie produite à partir de ressources renouvelables (bois non valorisables) ;
- 114, c'est le nombre de bâtiments raccordés ;
- 12 000, c'est la longueur du réseau en mètres ;
- 26 000 000, c'est la quantité de kWh produits chaque année.

Ce projet sollicite des acteurs économiques locaux, dans une stratégie d'indépendance et d'efficacité énergétique, et favorise des circuits courts. La chaufferie et son réseau de distribution seront gérés de façon locale ; la régie municipale d'électricité supervise la création, assurera l'exploitation ainsi que la maintenance de l'ensemble de l'infrastructure. Les travaux sont réalisés avec le soutien de l'État, de la région Grand Est, de Climaxion et de l'ADEME.





©Amandine Rat



©Abib Kamil



En parallèle des travaux de requalification du centre-bourg, la ville s'est engagée dans une opération pluriannuelle de relamping. Ainsi, depuis 2023, la ville de Bitche a procédé au remplacement de 40% des points lumineux de la commune par des luminaires LED afin de diminuer les nuisances et la pollution nocturne. Jusqu'à présent, l'éclairage public de la commune, alors composé de plus de 1000 points lumineux, était le résultat d'opérations successives qui avaient conduit à l'installation de différents modèles de luminaires.

Les nouveaux équipements installés sont modernes, respectueux de l'environnement et économes en énergie. Le système de base est équipé d'un module de communication permettant un abaissement de l'intensité lumineuse de plus de 70 % pendant les heures les plus creuses de la nuit ; il émet un rayonnement quasi nul en lumière bleue, limitant ainsi fortement son impact sur l'environnement.

RELAMPING

L'opération s'est poursuivie, au début de l'année 2025, avec le remplacement de l'éclairage du stade de football et l'éclairage des bâtiments publics : bâtiments administratifs, de services, scolaires et sportifs (plus d'une vingtaine de sites). Par ailleurs, les éclairages extérieurs de



FONTAINE PLACE DE LA LÉGION D'HONNEUR ↑

mise en valeur du patrimoine bâti, remplacés au moment des travaux de requalification du centre-Bourg, font eux aussi l'objet d'un éclairage LED.

RUE GÉNÉRAL-DE-GAULLE ↓



©Photos : Amandine Rat